



Pau, le 5 décembre 2022

Élections Professionnelles : votons, et votons FSU !

Premiers coups

En principe, le vote électronique doit simplifier l'élection et rendre le scrutin plus accessible. Cette année pas de panne générale mais dès la première journée, la procédure de réassort, qui permet de récupérer son code si on ne l'a pas reçu, ne fonctionnait pas. Conséquence : le scrutin a été interrompu dans la nuit du 1er au 2 décembre afin de résoudre le problème,

En cas de difficultés pour voter, nous sommes joignables sur toute la période de 9h30 à 19h30 aux numéros suivants : 05.57.81.62.51 - 06.85.34.15.07 - 07.79.67.61.56

Voter à l'ensemble des scrutins (4 pour les titulaires, 3 pour les contractuel.le.s, AED et AESH ...), c'est faire entendre votre voix et faire vivre la démocratie sociale !

En votant pour la FSU, vous allez désigner celles et ceux qui vont vous défendre au quotidien. Vous allez envoyer un message clair au ministre en confortant une ligne offensive pour nos salaires, nos métiers et nos retraites. Vous allez même faire un peu plus car, par cet acte, vous faites vivre la démocratie sociale. En ce début de second quinquennat, l'Éducation Nationale est en effet à la croisée des chemins. Il est donc crucial de faire valoir une autre vision de l'École. Par votre bulletin de vote, vous exprimerez vos exigences pour un service public d'Éducation de qualité. Après plusieurs années de mépris institutionnel, voter c'est **ramener les personnels au centre du terrain** et les imposer comme des acteurs incontournables des discussions à venir sur l'avenir de nos métiers. Voter, c'est construire un contre pouvoir indispensable.

Le taux de participation dimanche 4 décembre à 10h était d'environ 25% pour le département. Ce taux doit encore augmenter.

Une participation massive confortera la légitimité de vos représentant-es, et renforcera leur capacité à batailler, négocier, s'opposer et au final à gagner. Chaque voix compte, votre voix compte. En cinq minutes, votre bulletin de vote électronique FSU vous assurera d'être défendu-e pendant quatre ans. Et surtout, vous aurez montré qu'il faudra compter avec vous, avec nous. Alors votez pour vous, pour la FSU, pour agir et pour gagner !

Compte-rendu réunion crise énergétique

Une réunion entre le ministère et les organisations syndicales a eu lieu quelques heures après la publication par la presse des principaux éléments d'une circulaire qui précise aux préfet.e.s les modalités d'organisation du pays en cas de délestage. En effet, le contexte international ainsi que l'état du parc nucléaire français font peser de lourdes tensions sur les capacités de production électrique du pays et laissent présager de très probables coupures d'électricité à partir du mois de janvier. Le SNES-FSU est intervenu pour dénoncer la méthode employée qui rappelle la gestion ministérielle de la crise du Covid (infos de dernière minute par les médias, ordre et contre-ordre, recommandations déconnectées de la réalité du terrain, etc).

Quelles sont les conséquences concrètes dans l'Éducation d'un black out total ? Des difficultés d'approvisionnement ?

A l'exception des Drom et de la Corse, le territoire pourrait connaître des périodes de délestage. A J-3, EcoWatt alertera sur les zones en tension, et le gouvernement activera une communication de crise pour inciter à accentuer les gestes de sobriété et éviter le délestage. A J-1, à 15h, les régions concernées par les délestages seront connues. Puis à J-1, 17h, chacun-e pourra, en se connectant sur le site d'Enedis, savoir ce qu'il en est pour le lendemain, de son domicile ou de son adresse professionnelle. Les coupures d'électricité se feront par tranche de 2h (8h-10h par exemple) sur chaque demi-journées. Les deux créneaux les plus « à risque » sont 8h-10h et 18h-20h. Un établissement scolaire pourra donc être fermé le matin pour cause de délestage. Il ne rouvrira que dans l'heure de midi, voire en début d'après-midi.

Transports scolaires : Le SNES-FSU a pointé les grandes difficultés à passer de deux rotations (matin et soir) à une rotation le midi et une le soir. Le ministère confirme la difficulté, s'est rapproché des collectivités territoriales, qui se montrent très sceptiques sur la possibilité de faire ce changement. Dans ce cas, les élèves ne pourraient venir au collège ou au lycée toute la journée.

Internats : Le ministère annonce que les internats resteraient ouverts en utilisant leur système de sécurité propre (incendie/éclairage) qui devrait leur permettre de tenir une coupure de 5 heures. Beaucoup de questions restent posées sur la capacité des internats à tenir une nuit et une partie de la matinée en mode « délestage ».

Droits des personnels : Pour le SNES-FSU, les personnels ne devront faire l'objet d'aucune injonction, ni même de pression, particulièrement malvenues en cette période de crise.

Cantines : Elles ouvriront (dans la mesure du possible), vraisemblablement avec des repas froids.

Continuité pédagogique : Le SNES-FSU a rappelé qu'il n'était pas question de revivre les épisodes Covid où les personnels étaient sommés d'assurer la continuité pédagogique sur la base de visio et autres dispositifs imposés. Le risque semble, de fait écarté, puisqu'il n'y aura plus d'électricité et de réseau internet...

Informations des familles : Les familles et les élèves seraient informés de la fermeture de l'établissement la veille, à 17h, par les canaux d'information de l'établissement (ENT notamment). Les effets de la fracture numérique sont pourtant bien réels. Il pourrait y avoir « des trous dans la raquette » et donc des élèves se présentant dans les établissements scolaires le lendemain. Le ministère assure qu'en cas de délestage, le ministère travaille à une intense campagne d'information et de communication pour toucher tous les publics.

Accueil des enfants des salarié-e-s non concerné-e-s par le délestage : la liste des professions concernées et des écoles qui pourraient accueillir les enfants est en cours d'établissement.

Dans les prochaines semaines, les établissements vont devoir se préparer à ces possibles épisodes de crise : nouvel exercice incendie, vérification du matériel disponible (sifflet, torches, etc), gestion du stock de papier (il faudra avoir une version papier du listing des coordonnées des élèves et des familles pour anticiper toute tension sur les réseaux qui rendrait impossible la connexion aux bases de données existantes). Une déclinaison Education de la circulaire gouvernementale est en préparation pour la semaine prochaine et des fiches pratiques pour les établissements (que faire à J-1 etc) seront rapidement diffusées.